

Asset Management
Retail Distribution CH/LI, ACPE

A nos clients bancaires
et à nos sociétés partenaires

6 juillet 2010

FundTelegram

Nouvelles commissions de gestion

Madame, Monsieur,

On a décidé d'abaisser la commission de gestion des fonds de placement indiqués ci-après. Les nouveaux taux prendront effet au 1^{er} juillet 2010.

Nouvelles commissions de gestion avec effet au 1^{er} juillet 2010

Valeur	Nom du fonds	Tranche	Ancien taux	Nouveau taux à partir du 01.07.2010
2900785	Credit Suisse SICAV One (Lux) Challenger	B	1,50 %	0,40 %
2900807	Credit Suisse SICAV One (Lux) Challenger (Sfr)	B	1,50 %	0,40 %
2900838	Credit Suisse SICAV One (Lux) Defender (Euro)	B	1,30 %	0,40 %
2900846	Credit Suisse SICAV One (Lux) Defender (Sfr)	B	1,30 %	0,40 %

Le prospectus de vente peut être consulté sur Internet, à la page des fonds [«Liste De Fonds»](#). Il peut également être obtenu gratuitement auprès des banques du Credit Suisse SA en Suisse.

Nos conseillers clientèle se tiennent à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

CREDIT SUISSE SA



Reto Eisenhut



Paolo Trevisan